



**René Delvincourt**, Président National

Communication du 19 octobre 2020

Objet : **Nomination à la Présidence d l'APEB de Laurent AGAR**

---



*C'est avec joie et sans surprise que nous apprenons, en ce lundi 9 octobre 2020, la nomination à la présidence de l'APEB de Laurent AGAR succédant ainsi à 17 années de mandature de notre Ami Henri Di-Nola (2003-2020). Nous félicitons d'autant plus Laurent qui, étant titulaire du titre de UMOF Classe Barman, est un peu des nôtres 😊.*

*L'ASSOCIATION des BARMEN de FRANCE se joint à l'ensemble des Membres de l'APEB mais aussi à ceux de l'Education Nationale pour applaudir à son élection.*

*Nous souhaitons à Laurent le courage nécessaire pour poursuivre le chemin tracé par son prédécesseur mais aussi pour relever et affronter les défis de demain.*

*Dans les circonstances de crise sanitaire que traversent, depuis de nombreux mois, la France, mais aussi le Monde tout entier, nombreux devraient-êtré les chantiers à mener. Notamment, celui de repeupler les rangs de nos classes de Lycées pour que la MC Barman trouve un nouvel élan et qu'ainsi nous puissions demain répondre à la demande opérationnelle de Barmaids et Barmen qui nous font tant défaut aujourd'hui.*

*Nous sommes assurés que Laurent saura mettre en place la vision et la stratégie les plus pertinentes pour accompagner les 10, peut-être les 20, prochaines années qui permettront à l'APEB de se hisser au rang qu'elle mérite. Laurent, mais aussi les Membres de son Bureau National, peuvent compter sur la volonté de l'ASSOCIATION des BARMEN de FRANCE pour voguer à ses côtés et l'accompagner du mieux qu'elle le pourra.*

*Nous souhaitons bien évidemment saluer et remercier notre Ami Henri, lui aussi titulaire du titre de UMOF Classe Barman, pour ces nombreuses années passées à la tête de l'APEB. Nous saluons son action menée sans relâche à la transmission des savoirs, à l'accompagnement des élèves, mais aussi à son implication à la tenue des concours de barmen, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. Durant ces nombreuses années, Il aura mis toute son énergie à la promotion de notre profession ainsi qu'à son rayonnement. Nous lui souhaitons d'occuper l'énergie qu'il consacrait jusqu'à aujourd'hui à l'APEB, à ses loisirs, sa famille et ses amis. Nous savons cependant que les élèves ne seront pas en reste puisque comme il nous l'avait confié dans les colonnes de son portrait\* de UMOF, j'écris avec eux la préface du livre de leur vie, ils sont et resteront donc sa priorité.*

*Chers Présidents, nous vous souhaitons à chacun le meilleur qui soit. Bonne route.  
Bien Cordialement.*

\* A postériori, Henri constate que le col bleu-blanc-rouge est un facilitateur : il a renforcé la légitimité de sa parole au sein de sa profession et vis-à-vis de ces élèves. Mais si pouvoir arborer le col bleu-blanc-rouge est un signe d'excellence professionnelle, cette excellence doit se répercuter au quotidien. Le métier de barman est un métier de contact, qui implique d'aimer les gens, de rester exemplaire dans sa conduite et humble dans sa réussite. « L'humain est au cœur de nos métiers, encore plus quand on travaille avec les jeunes. Je leur explique que nous écrivons ensemble la préface du livre de leur vie. Les chapitres à venir leur appartiennent. » conclut Henri.

René DELVINCOURT, Président National

**Abonnez-vous à [la newsletter ABF](#) et partagez-la**

Association des  
Barmen de France



[www.AssociationdesBarmendeFrance.fr](http://www.AssociationdesBarmendeFrance.fr)

